

entièrement exploré, a donné q. q. ossements d'animaux, mais aucun objet d'industrie humaine.

Pop. en 1815, — 170 hab.  
 » » 1840, — 360 »  
 » » 1890, — 590 »

**FAMILLEUREUX**, comm. de la prov. de Hainaut; à 24 1/2 kil. de Charleroi, à 4 1/2 kil. de Seneffe, à 3 1/2 kil. de Manage.

Pop. 2,228 hab.; — sup. 737 hect.

Arr. adm. et jud. de Charleroi; cant. de j. de p. de Seneffe. — Ev. de Tournai.

Terrain inégal; sol argileux et sablonneux; — agriculture. — Bonneteries; gobeletterie; atelier de constr. industr. avec fonderie de fer. — Bestiaux, grains et farines.

Cours d'eau: le canal du Centre.

L'église réunit dans son ensemble le style roman, le style ogival de la troisième époque et le style de la renaissance; elle renferme des curiosités archéologiques, ainsi qu'un bas-relief remarquable, en beau style gothique; pierres tombales.

Ce village portait autrefois le nom de Reux; Nicolas de Fameilleux, qui en était le seigneur au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, changea ce nom en celui de *Fameilleureux*, qui devint ensuite *Familleureux*.

Un des seigneurs de ce village était Wautier de Bousies, dit Fier-à-Bras de Vertaing, mort en 1410. Le sire Fier-à-Bras (ou Fierabras) de Vertaing fut témoin à divers actes de son époque. Il rendit de nombreux et importants services au comte Guillaume d'Ostrevant, qui l'en récompensa.

Jean-Joseph Daelman, seigneur de Wihéries et de Coquamont, prévôt et bailli adjoint de la Longueville, né à Mons en 1668, succéda à sa mère dans la seigneurie de Familleureux.

Le dernier seigneur féodal de Familleureux fut Charles de Biseau, mort en 1806. — La seigneurie de l'Escaille s'étendait en partie sur Familleureux et sur Feluy, et relevait du duché de Havré.

La terre seigneuriale de Familleureux était un fief de l'abbaye de Nivelles. — Familleureux existait comme paroisse dès la première moitié du XII<sup>e</sup> s. Cette paroisse comprenait à cette époque la seigneurie de Familleureux et le domaine de Courrière (dép. de Familleureux). Le siège de la paroisse de Familleureux demeura fixé à l'église de Courrière jusqu'au commencement du XVI<sup>e</sup> s.

Familleureux, qui fit partie du duché de Brabant jusqu'à la Révolution, ressortissait anciennement à la mairie de Nivelles. Les échevins suivaient la coutume de cette ville où ils allaient à chef de sens.

*Familleux-Roetz, Familleux-Rues, 1185; Rues qui Famelicus dicitur, 1141; Famelico ruez, 1162; Familleus Reus et Famelgeus Rues, 1244; Fameleus Rues, 1245; Familles Roels, 1405; Fameilleureux, 1445; Familleux Rues, 1530; Familleureux, 1612; Fameilleureux, 1662; Familleureux, 1717; Familiarium, Gramaye.*

Alt. de 121 m. au seuil de l'église, qui a été en partie incendiée par la foudre en 1902.

Pop. en 1810, — 672 hab.

» » 1840, — 990 »  
 » » 1890, — 1,940 »  
 » » 1910, — 2,130 »

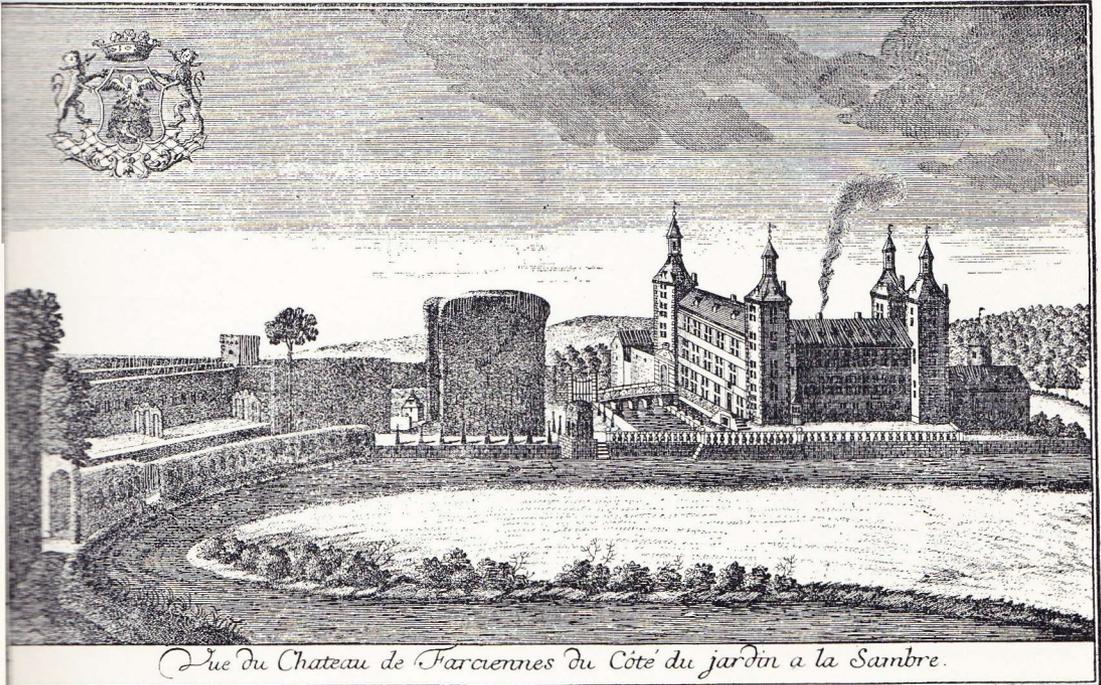
**FARCIENNES**, comm. de la prov. de Hainaut; à 10 kil. de Charleroi, à 5 kil. de Châtelet et de Moignelée, et à 103 m. d'alt. au seuil de l'église.

Pop. 9,615 hab.; — sup. 933 hect.

Arr. adm. et jud. de Charleroi; cant. de j. de p. de Châtelet. — Ev. de Tournai.

Sol argileux, mêlé de sable et de rocaille; — agriculture. — Ateliers de construction; poterie en fer; fonderie; fabriques de clous, d'instrum. aratoires, de chicorée, de tabacs. — Charbonnages.

Cours d'eau: à l'O., la Sambre, affl. de la Meuse. Restes d'un ancien couvent de Récollets, bâti en 1477 et dévasté en 1578 par les hérétiques. — Tours du grand château féodal de Saint-François, en



Rue du Château de FarcienNES du Côté du jardin à la Sambre.

grande partie détruit, et transformé en fabrique. — Eglise de style classique.

En juillet 1690, le maréchal de Luxembourg campa avec son armée sur le territoire de Farciennes.

Au sujet du comte Conrard de Virnebourg, on trouve ce qui suit dans la table des reliefs des seigneuries féodales du pays de Liège : — 1532, 11 janvier. Noble, illustre et puissant seigneur comte de Vernembourg, seigneur de Sombreffe, Grandlez, Ottignies, etc., donne la seigneurie de Farciennes en douaire à noble, illustre et très-honorée dame Madame Jossinne, comtesse de La Marck et d'Arenberg, sa femme.

La seigneurie de Farciennes entra, en 1542, en la possession du seigneur Adrien de Croy, comte du Rœulx, chevalier de la Toison d'or, gouverneur des pays de Flandre, d'Artois, Lille, Douai, Orchies, etc.

Avant la Révolution le château était la propriété des comtes de Bathyani, descendants des princes de Longueval et de Bucquoy.

En 1070, *Farciana*; vers 1315, *Fauerchinis*; en 1314, *Favrechines*; en 1325, *Faverchines*; en 1817, *Farchiennes*.

De Saumery écrit *Farcienne*. Il donne trois vues différentes du château, dont deux « avec tous les lieux circonvoisins ».

Pop. en 1815, —	923 hab.
» » 1840, —	1,658 »
» » 1890, —	6,780 »
» » 1910, —	8,930 »

**FAULX**, comm. de la prov. de Namur; à 15 kil. de Namur, à 12 1/2 kil. d'Andenne, à 4 1/2 kil. de Mozet.

Pop. 1,295 hab.; — sup. 1,385 hect.

Arr. adm. et jud. de Namur; cant. de j. de p. d'Andenne. — Év. de Namur.

Terrain inégal; sol calcaire; — agriculture; terre plastique.

Le château de Faulx, bâti sur la crête d'un rocher, était au moyen âge un fort presque imprenable; la façade ouest, en style renaissance, date de 1553. La

mention, il est désigné sous le nom de *Fals*, mot d'origine germanique signifiant rocher, lequel a donné naissance au nom wallon « falise » et au français « falaise ». Cet endroit est cité dans une chartre du X<sup>e</sup> siècle comme appartenant à l'abbé de Stavelot, dans le comté de Huy; trois siècles plus tard il ressortissait déjà au comté de Namur (XIII<sup>e</sup> s.).

Le plus anc. seigneur de Faulx connu est Etienne de Faulx, vivant en 1066 et 1067. Evrel de Faulx nous est signalé par des actes de 1102 et 1111. De l'an 1218 à 1262, on rencontre la mention fréquente de Thiéri de Faulx, cité, en 1221, avec Marie de Faulx et Adam, son fils. Le nom de Guillaume de Faulx, gentilhomme, se lit dans une charte de 1265. Un Jean de Faulx apparaît dans différents actes de 1315 à 1329. Il hérita de la terre de Thynes (Dinant), dont il fit relief à Liège, le 22 sept. 1315. De son mariage avec la fille de Jean de Chantraine, il eut une fille nommée Marie, qui porta les seigneuries de Faulx et de Thynes à son mari Arnaud de Looz, dit d'Agimont (1337-1370). Guillaume Proest devint, par alliance, seigneur de Thynes et de Faulx. Son fils fut reconnu féodalement propriétaire de la terre de Faulx en 1405.

La forteresse et la seigneurie de Faulx ayant été confisquées au profit du comte de Namur, la seigneurie fut partagée en deux fiefs. Jean de Warisoul, devenu possesseur de la terre de Faulx, la vendit, en 1436, à Guillaume le Cloquier, son parent, lequel la restitua, en 1438, à Clause, sire de Hollenfels, beau-fils de Guillaume Proest.

Des de Warisoul, Faulx passe successivement aux d'Oultremont et aux de Berloz. En 1608, la pairie et la seigneurie de Faulx furent réunies. A la fin du XIV<sup>e</sup> s. le fief de pairie appartenait à Jean de Marbais.

La seigneurie de Faulx était échue, en 1631, à Denis de Poitiers, seigneur de Fauve, neveu, par sa mère, de Jean de Berloz; d'où elle passa successivement à ses fils, Jean-Ferdinand (1660) et Charles-Maximilien (1662), comtes de Poitiers. Ce dernier la vendit, le 13 oct. 1663, à Hubert de Corswarem, baron de Longchamps, pour la somme de 38,500 florins. La seigneurie fut saisie au profit de son créancier Jean-Hubert de Tignée, qui fut bourgmestre de la cité de Liège pour 1706 et 1707; elle passa, par alliance, à la famille de Jaminet, jusqu'à ce que la famille de Corswarem parvint, en 1763, à rentrer en possession du fief de pairie. — Bailliage de Samson.

Le château de Faulx a été reconstruit sur son plan primitif; les travaux de gros œuvre ont duré de 1867 à 1871.

Seigneurie des *Tombe*s, voir *Mozet*.

H. de Radiguès et Galliot écrivent *Faux*.

Pop. en 1910, — 1,426 hab.

Le hameau de Faulx a été détaché de Mozet pour être érigé en commune distincte l'an 1899.

Du 19 au 24 août 1914, 4,000 Allemands prirent position sur le territoire de la commune. Dès leur arrivée bon nombre d'habitants s'enfuirent; ceux qui étaient restés furent faits prisonniers au château Finet et, pendant leur absence, les maisons furent pillées. Un homme de 29 ans, charretier de profession, fut pendu à l'aide d'un fil de fer à un piquet de clôture... Le 21 août le château Bodson fut incendié après avoir été pillé.

Le départ des troupes ennemies se fit le 24, après la prise de Namur.

**FAURCEULX**, comm. de la prov. de Hainaut; à 17 kil. de Thuin, à 30 kil. de Charleroi, à 8 kil. de Merbes-le-Château, à 3 kil. de Peissant et de Hautchin.

Pop. 375 hab.; — sup. 412 hect.

Arr. adm. de Thuin; arr. jud. de Charleroi; cant. de j. de p. de Merbes-le-Château. — Ev. de Tournai.



(Photo Nels)

Le château de Faulx

forteresse eut à soutenir de nombr. sièges. — Ruines de l'abbaye de Grand-Pré, fondée en 1231, par Philippe de Courtenay, comte de Namur.

Faulx doit sa dénomination à sa situation topographique. Dans les plus anc. documents qui en font

**EUG. DE SEYN**

Membre de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles et de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand

---

**DICTIONNAIRE**

**HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE**

**DES**

**COMMUNES BELGES**

**HISTOIRE - GÉOGRAPHIE - ARCHÉOLOGIE**

**TOPOGRAPHIE - HYPSONÉTRIE**

**ADMINISTRATION -- INDUSTRIE -- COMMERCE**

**ETC., ETC., ETC.**

---

**TOME PREMIER**

---

**BRUXELLES**

**A. BIELEVELD, ÉDITEUR**

66, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, 66

---

**1924**